

Le 13 mars 2018  
Centre local d'emploi de Trois-Rivières  
Trois-Rivières

**Att. : Responsable(s) du dossier de Monsieur Pierre Michaud**

**Objet : Confirmation de procédure pour les déclarations mensuelles**

Monsieur madame,

En du 13 mars 2018 monsieur Pierre Michaud s'est présenté au Centre Local d'Emploi de Trois-Rivières en avant midi pour faire sa déclaration mensuelle. Il a été spécifié par l'agente au comptoir qu'il n'est plus nécessaire de se présenter a chaque mois pour faire une déclaration de situation. Selon l'agente, en situation de non changement uniquement il n'est plus nécessaire de remplir une déclaration mensuelle et que cela n'affecte aucunement les dépôts. Nous apprécierions une directive écrite de la part du CLE afin d'éviter toutes ambiguïtés et procéder a cette demande.

Respectueusement,

---

Pierre Michaud, PMI, ce 13 mars 2018



**CDPDM0113032018PMIPM-PM**

Note (1) : A joindre au dossier de Pierre Michaud MICP03015690

Note (2) : L'utilisation de ce document dans une autre contexte est sujet a des poursuites judiciaires.

Note (3) : Réponse a ce document par écrit uniquement.



approbation de publication de PMI le 13-03-2018 / 18:28h